



## LE SOUTIEN DE L'ILVV AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES EN 2021

L'ILVV a pour objectif d'améliorer la visibilité des travaux de recherche dans le champ du vieillissement, de favoriser l'interconnaissance et l'interdisciplinarité, de favoriser l'insertion des jeunes chercheurs dans les réseaux. Pour répondre à ces objectifs, les actions de l'ILVV passeront en partie par le biais des manifestations scientifiques dans lesquelles l'ILVV s'engagera à hauteur des ressources disponibles. Quelle que soit la forme que prendra le soutien de l'ILVV, il s'agit de préciser ce qui est entendu par manifestation scientifique relevant de la contribution de l'ILVV:

- Manifestation scientifique en France, notamment en Région, sur les thématiques du vieillissement
- et pluridisciplinaire, incluant au moins une discipline des sciences humaines et sociales
- et disposant d'un comité scientifique d'organisation

L'ILVV peut participer à la mise en place de la manifestations et/ou proposer un programme de soutien pour la participation de doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Les modalités de soutien, qui peuvent se combiner, sont les suivantes :

**Soutien à l'équipe organisatrice :** Pour ces modalités de soutien, les organisateurs/trices se mettent en contact avec le bureau de l'ILVV dès les premières étapes de l'organisation de la manifestation.

### 1. Contribution à l'élaboration du programme (thématiques et/ou des intervenant·e·s).

L'ILVV contribue à la construction de thématiques de séances, suggère des intervenant·e·s, organise des sessions dans le cadre d'un programme scientifique élaboré par l'équipe d'organisation. L'ILVV est invité à participer aux réunions d'organisation. L'ILVV pourra être mobilisé par les organisateurs/trices pour une mise en contact avec des chercheur·e·s ou des réseaux, un appui logistique (diffusion, inscriptions...).

### 2. Aide financière à l'organisation de la manifestation.

L'ILVV propose de soutenir financièrement les organisateurs d'une manifestation scientifique. Cette aide sera allouée sous forme de prestation. Aucune aide financière ne sera versée directement aux bénéficiaires. Les prestations seront réservées par l'équipe de l'ILVV.

- **Prise en charge de prestations :** location de matériel ou de salles, collations, buffets, pauses café, réalisation de captations vidéo...
- **Prise en charge de participant·e·s :** L'ILVV propose une participation aux coûts d'une manifestation à travers l'aide à la prise en charge d'un·e à trois participant·e·s proposé·e·s par les organisateurs/trices. La prise en charge concerne les frais de déplacement sur le territoire français uniquement (sauf exception et selon les tarifs des transports envisagés depuis l'international), les frais d'hébergement et de repas à hauteur des indemnités journalières de la fonction publique (pour la durée de la manifestation).

**Prise en charge des jeunes chercheur·e·s via un appel à candidature :** Pour cette modalité qui implique le lancement de l'appel, un examen des dossiers et la mise en place de la prise en charge, la demande ne pourra être envisagée que si elle est faite suffisamment en amont date de la manifestation.

L'ILVV propose un programme de prise en charge de deux doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s (5 ans après la soutenance) en sciences humaines et sociales, conduisant des recherches en France sur le vieillissement pour leur participation à la manifestation (transport sur le territoire national, hébergement, frais de bouche, inscription).

- Un appel à candidature sera lancé dans le(s) mois précédant la manifestation à destination des doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s. Le dossier de candidature présentera l'apport de la manifestation.
- Le dossier sera examiné par un jury de plusieurs chercheur·e·s.
- Les candidat·e·s retenu·e·s remettront une note de retour d'expérience à la suite de la manifestation.

**Dans tous les cas, le soutien s'opère à la demande de l'équipe qui organise l'événement et dépend des ressources et moyens disponibles. Le soutien relève d'une décision du bureau de l'ILVV basée sur les critères d'adéquation de la manifestation aux missions de l'ILVV. Il sera demandé aux organisateurs/trices de communiquer au bureau de l'ILVV un dossier sur les objectifs de la manifestation (en lien avec les objectifs de l'ILVV) et décrire brièvement les éléments d'organisation prévus (nombre d'intervenant·e·s, de participant·e·s, budget prévisionnel). Les supports de communication mentionneront la participation de l'ILVV à la manifestation (logo de l'ILVV voire des partenaires). L'équipe fournira à l'ILVV les informations et documents nécessaires au référencement de la manifestation sur le portail de l'ILVV.**